

Publié le 05/02/2024





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE** DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES

DEL n°- 2024/01 CCAS

OBJET:

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux du mois de janvier, à 18 heures 30, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de CRUSEILLES, dûment convoquée, s'est réunie à la Mairie, sous la Présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Présidente.

Présents ou représentés: Mmes Sylvie MERMILLOD, Valérie PERAY, Nathalie BRUGUIERE, Sonia EICHLER, Solange PAIREL et Justine HAMMAMI.

Absentes excusées: Béatrice FOURNIER, Isabelle GRANDMOTTET. Absent: Jean PALLUD.

Quorum: 5

Madame la Présidente invite la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire, préalablement au vote du Budget Primitif 2024.

Elle informe que ce débat permet à la Commission Administrative de discuter des orientations budgétaires de l'exercice 2024 et d'être informée sur l'évolution de la situation financière du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Débat d'Orientation Budgétaire n'a aucun caractère décisionnel, sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la Loi.

Etait jointe à la convocation des Membres du C.C.A.S. un rapport d'orientation budgétaire sur le Débat d'Orientation Budgétaire présentant les objectifs pour 2023 et l'annexe ci-après :

- Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement.

Le débat a été ouvert et les membres de la Commission Administrative du CCAS se sont exprimés lors de l'examen du document ci-dessus.

Nombre de membres en exercice: 9 Nombre de membres présents : 6 Nombre de membres représentés : 0

Absents: 3

Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES: 6 Pour: 6 Contre: 0 Abstention: 0 La secrétaire de séance, Sonia EICHLER

Pour Copie Conforme, LA PRESIDENTE, Sylvie MERMILLOD





CCAS – DOB 2024 RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Débat d'Orientation Budgétaire constitue la phase préalable au vote du Budget Primitif. Il porte sur les orientations générales du budget de l'exercice en cours. Il a lieu dans un délai de 2 mois précédent l'examen de celui-ci :

Objectifs du Débat d'Orientation Budgétaire :

- ⇒ Ce débat permet à la Commission Administrative du CCAS de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et retranscrites dans le présent rapport d'orientations budgétaires.
- ⇒ Le Débat d'Orientation Budgétaire n'a aucun caractère décisionnel, sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la Loi.

Objectifs du Budget Primitif 2024 :

- ➡ Il sera bâti en fonction des réalisations courantes en intégrant de nouvelles actions envisagées par le CCAS, notamment la reprise des ateliers numériques ou encore des ateliers bien-être. Nous intégrerons les éléments plus précis dans le budget 2024.
- □ Le budget intégrera le coût de l'organisation du repas des Aînés et du colis.

Orientations budgétaires pour 2024 (cf tableau ci-après) :

1- Section d'investissement

Concernant la programmation annuelle, le CCAS ne dispose pas de biens propres (véhicules...), il n'y a donc pas de prévision d'investissement.

Par ailleurs, le CCAS n'a pas recours à l'emprunt.

2- Section de fonctionnement

Le budget 2024 sera construit selon les réalisations 2023 :

≻Les dépenses

Il s'agit principalement :

- Des aides alimentaires octroyées aux personnes en difficultés et sur présentation d'une demande de l'assistante sociale
- Des actions diverses en faveur des Aînés (repas de Noël, colis de Noël ou encore l'organisation d'un goûter avec les résidents de l'EHPAD de Cruseilles, ...)

≻Les recettes

Il s'agit principalement :

- De dons perçus
- De la subvention d'équilibre versée par la Commune de Cruseilles

Ci-après le tableau récapitulatif des réalisations 2023:

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le 05/02/2024

ID: 074-267401750-20240126-DEL2024_01CCAS-DE

CCAS RECAP DES COMPTES 2023 ET PROPOSITIONS BUDGET 2024

OEPENSES DE FONCTIONNEMENT12 048,7713 255,63O11 Charges à caractère général (Repas des anciens, colis de Noël)12 048,7713 255,6365 Autres charges de gestion courante (colis alimentaires et secours exceptionnels)1258,84966,39O002 Report du déficit de N-14877,504877,50TOTAL DEPENSESRECETTES FONCTIONNEMENT70 Produits des services (Recettes RAD)1281,500,0073 Impôts et Taxes (impôts sur les spectacles)12 796,0012 000,0075 Autres Produits de gestion courante18 796,0012 000,00	23 605,61			2024
ractère général riciens, colis de Noël) rs de gestion courante raires et secours exceptionnels) ricit de N-1 SES IR 185,11 14.22 IR 186,00 12.00 IR 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	23			
services (Recettes RAD) se (impôts sur les spectacles) ts de gestion courante 1258,84 96 4877,50 4877,50 18185,11 1422 121,50 121,50 1231,50 124 22		15 324,01	15 173,30	16 000,00
SES IR 185,11 14 22 ICTIONNEMENT SET IR 185,11 14 22 ICTIONNEMENT SERVICES (Recettes RAD) Es (impôts sur les spectacles) Oventions, (Subventions Commune) Its 796,00 12 00 Its de gestion courante		1 200,00	772,04	700,00
14 22 12 00				
12 00	24 343,88	16 524,01	15 945,34	16 700,00
12 00				
-	00'0	00'0	00'0	00'0
כל שמו כל וו מממו כל מכן פלו מו כל מו מוו וכל	25 000,00	10 000,00	10 000,00	15 000,00
77 Produits exceptionnels (quêtes, dons) 3 388,66 1 176,33	932,53	200,000	990,34	630,99
002 Résultat ordinaire reporté N-1	4 235,36	6 024,01	6 024,01	1 069,01
TOTAL RECEITES 23 466,16 18 457,38	30 167,89	16 524,01	17 014,35	16 700,00
EXCEDENT DE L'EXERCICE 5 281,05 4 235,36	5 824,01		1 069,01	00'0

Le compte administratif 2023 fait apparaître un excédent de 1 069,01 €.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES

DEL n°- 2024/02 CCAS

OBJET:

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux du mois de janvier, à 18 heures 30, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de CRUSEILLES, dûment convoquée, s'est réunie à la Mairie, sous la Présidence de Madame Sylvie

REMBOURSEMENT DE FRAIS DANS LE CADRE DES COLIS DE NOEL 2023 A MME SOLANGE

MERMILLOD, Présidente.

PAIREL

<u>Présents ou représentés</u>: Mmes Sylvie MERMILLOD, Valérie PERAY, Nathalie BRUGUIERE, Sonia EICHLER, Solange PAIREL et Justine HAMMAMI.

<u>Absentes excusées</u>: Béatrice FOURNIER, Isabelle GRANDMOTTET.

Absent: Jean PALLUD.

Quorum: 5

Madame la Présidente informe la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale qu'il convient de rembourser Mmes Solange PAIREL pour la prise en charge de frais sur ses deniers personnels dans le cadre de l'organisation du repas des Aînés 2023 :

- Achat de décorations et papier cadeau pour les colis des résidents de l'EHPAD : 247,10 €

Les crédits seront prévus au chapitre 011- Charges à caractère général du budget 2024.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE,

- AUTORISE le remboursement tel qu'énoncé ci-dessous,
- **-PRECISE** que les crédits seront prévus au chapitre 011-Charges à caractère général du budget 2024.

Nombre de membres en exercice : 9 Nombre de membres présents : 6 Nombre de membres représentés : 0

Absents: 3

Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES: 6 Pour: 6 Contre: 0 Abstention: 0 La secrétaire de séance, Sonia EICHLER

La Présidente,

Sylvie MERMILLOD

Pour Copie Conforme,

